



BUDGET PARTICIPATIF

DES IDÉES POUR
AMÉLIORER VOTRE
QUARTIER ?

Proposez-les sur
decider.paris.fr du
14 janvier au 3 février.

Depuis 2014, plus de 3450 projets ont été réalisés dans Paris !

Par exemple :

- des parcours sportifs,
- des aménagements d'espaces dédiés à la jeunesse,
- des toits de verdure,
- des fresques artistiques,
- des équipements pour les associations.

Ces projets sont les vôtres.

Ces projets rendent votre vie plus facile et plus agréable en ville et dans votre quartier.

Chaque habitant de Paris peut présenter un projet, sans condition de nationalité.

Ce projet peut être l'idée d'un groupe ou d'une seule personne.

Vous avez une idée mais vous ne savez pas comment faire ?

Durant tout le mois, vous pouvez être aidé pour déposer votre projet :

- par les associations,
- par les mairies d'arrondissements,
- par les équipes de développement local,
- par les Maisons de la Vie Associative et Citoyenne de votre quartier.

Avec le Budget Participatif, vous imaginez et construisez le Paris de demain !

Toutes les informations sur decider.paris.fr